

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Cindy Mask](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3f1ac703c74e36f45ea2d1ca>

Date d'obtention : 2021-12-15 14:39:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Une méthode universelle, clé en main, pour faire face à la problématique de sextage. Un outil balisé, protocolaire aide les intervenants à poser les bonnes actions dans ce cas.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Au lieu d'aller à tâtons, dans ce que je pense devoir faire comme actions. Cela va au contraire enligner de façon claire les bonnes interventions à faire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Comme nommé lors de la formation et expliqué comme quoi cela est une infraction, je vais particulièrement faire attention à éviter/ refuser de voir le dit contenu de sextage.